Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552714_0004

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

LA

POLÉMIQUE DE BOSSUET

CONTRE LES PROTESTANTS.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le février 1866, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ÉMILE DANGLER,

DE STRASBOURG (BAS-RHIN).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1866.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
LICHTENBERGER,
BRUCH ✻,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

LA

POLÉMIQUE DE BOSSUET

CONTRE LES PROTESTANTS.

Le premier devoir de l'historien est de chercher la vérité ; le second, c'est de la dire.

BOSSUET.

Préface.

Le protestantisme et le catholicisme traversent actuellement tous deux une époque de crise douloureuse, mais salutaire. Aussi un travail polémique, tel que le nôtre, paraît-il venir bien mal à propos : il vaudrait peut-être mieux, dira-t-on, que chacun songeât à raffermir sa propre position au lieu d'inquiéter son adversaire dans la sienne. Pour justifier le choix de notre sujet, nous rappellerons que le catholicisme, malgré le travail intérieur qui le mine, ne cesse de prodiguer ses attaques contre le protestantisme, témoin l'Encyclique du 8 décembre 1864. Ses attaques sont toujours les mêmes. Les écrivains catholiques de nos jours ne font que répéter les arguments de Bossuet : Vous êtes hérétiques, vous, protestants, parce que vous n'avez pas l'unité de doctrine. Ils affirment également que le grand évêque n'a pas encore été réfuté. Nous n'avons pas la prétention de faire tomber dans l'oubli la cé-

lèbre *Histoire des variations* de Bossuet ; nous reconnaissons pleinement qu'elle est irréfutable, si les prémisses qui lui servent de point de départ sont à l'abri de toute critique. Nous ne nous arrêterons pas non plus à discuter un à un les différents dogmes catholiques : ce travail a été entrepris et mené à bonne fin par les controversistes protestants des premiers temps de la Réforme. Nous essaierons simplement de poser les vrais principes protestants méconnus par Bossuet, dont nous allons étudier les ouvrages de polémique. Cette affirmation de nos principes pourra nous être de quelque utilité dans la crise actuelle : il est toujours bon de se souvenir de son point de départ, et de ne pas perdre de vue la ligne de conduite qu'on s'est tracée, afin de ne pas manquer le but vers lequel on tend.

La marche que nous nous proposons de suivre dans ce travail, la voici : une biographie de Bossuet, dans laquelle nous passerons rapidement sur les détails généralement connus, nous permettra d'apprécier la position du prélat en face des protestants ; des documents récemment publiés jettent un jour plus vif sur certains points obscurs que l'on n'avait pu démêler auparavant. Une analyse critique des deux grands ouvrages du célèbre polémiste fera suite à cette biographie. Nous terminerons par l'exposé des vrais principes proclamés par la Réforme du seizième siècle.

Vie de Bossuet.

Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille notable appartenant à la magistrature. Après avoir fait ses humanités à Dijon, il vint suivre à Paris des cours de philosophie et de théologie. Devenu prêtre et docteur en théologie, il fut envoyé à Metz, où il fit preuve de beaucoup de zèle par ses nombreuses prédications, par sa réfutation du catéchisme de Paul Ferry, par ses tentatives de convertir les protestants de cette ville. En 1669 il fut appelé à l'évêché de Condom ; dans la même année il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et peu après celle de la duchesse d'Orléans. Louis XIV lui donna bientôt une preuve éclatante de sa haute estime, en lui confiant l'éducation du Dauphin, pour lequel Bossuet composa plusieurs ouvrages qui sont restés classiques : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le *Discours sur l'histoire universelle ;* la *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte* est moins lue de nos jours. Pendant ce temps il n'oubliait pas les protestants, mais s'occupait toujours de leur conversion ; à cet effet il écrivit l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse* (1671) ; cet ouvrage décida, dit-on, le maréchal de Turenne et le marquis de Danjeau à se convertir au catholicisme. Nommons immédiatement l'*Histoire des variations des Églises protestantes,* quoiqu'elle ne parût que plus tard (1688).

En 1678 Bossuet eut une conférence avec Claude,

ministre de Charenton, en présence de Mlle de Duras, qui penchait vers le catholicisme, et qui avait désiré être éclairée sur les points controversés. Après la discussion, on s'attribua des deux côtés la victoire, comme cela arrive toujours, et Mlle de Duras choisit la religion qui lui semblait la plus commode. Bossuet ayant publié une relation de sa conférence avec Claude[1], contrairement à leurs engagements réciproques, Claude se crut dégagé de sa promesse, et fit paraître une autre relation[2], qui diffère de celle-là, quant à l'ordre et au résultat de la discussion. Il ne nous appartient pas de donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre de ces versions; nous sommes persuadé que chacun des deux adversaires est sincère, lorsqu'il se présente au lecteur comme vainqueur de son antagoniste; seulement chacun des deux champions dissimule autant que possible l'embarras où il fut quelquefois réduit dans le cours de la discussion.

Après avoir terminé l'éducation du dauphin, Bossuet reçut comme récompense l'évêché de Meaux, 1681, où il déploya un zèle remarquable pour la conversion des protestants de son diocèse. Dans ce but, il écrivit une *Lettre pastorale aux nouveaux catholiques de son diocèse* (1686), et son *Catéchisme de Meaux* (1687). En 1682 il dirigea l'assemblée du clergé français, réunie par ordre du roi, pour décider dans la querelle avec

[1] *Conférence avec M. Claude*, 1682.

[2] *Réponse au livre de M. l'évesque de Meaux, intitulé Conference...* 1683. Jean Claude, né en 1619, fut successivement pasteur à Saint-Affrique, Nîmes, Montauban et Paris (Charenton); chassé par la révocation de l'Édit de Nantes, il se réfugia à La Haye, y vécut d'une belle pension que lui fit le prince d'Orange, et mourut en 1687.

le pape sur les prérogatives royales et les libertés de l'église gallicane. A cette époque l'idée de réunir les deux églises se fit jour en Allemagne ; l'abbé Molanus de Loccam entra en pourparlers avec Bossuet, même le philosophe Leibnitz, mais tout cela n'aboutit à rien. Il nous reste la correspondance entre Bossuet et Leibnitz, correspondance qui dura plusieurs années, et dans laquelle on traita non-seulement de questions théologiques mais aussi de questions philosophiques. Peu après, une autre affaire occupa l'évêque de Meaux jusqu'à la fin de sa vie. Le quiétisme de M^me^ Guyon avait trouvé beaucoup d'adhérents à la cour et dans le clergé : l'orthodoxie et l'amour-propre de Bossuet en furent blessés, et il résolut de persécuter M^me^ Guyon et son protecteur, Fénelon. Il écrivit contre eux son *Instruction sur les états d'oraison* (1697), et combattit passionnément les *Maximes des saints* de Fénelon ; il n'eut aucun scrupule d'user de communications confidentielles de Fénelon, pour composer sa *Relation sur le quiétisme* (1698) ; il alla même plus loin : il exigea que les *Maximes des saints* fussent condamnées par le pape, et que leur auteur fût éloigné de la cour. Fénelon se soumit ; même cette trop humble condescendance ne contenta pas son adversaire, qui ne trouva pas la rétractation assez complète ; mais l'opinion publique accusa Bossuet d'orgueil irréconciliable et peu digne d'un évêque. Le grand roi, au contraire, le combla d'honneurs : en 1697 il le nomma conseiller d'État et aumônier de la dauphine, duchesse de Bourgogne, l'année suivante. Infatigable au travail, Bossuet composa des livres jusqu'à son dernier jour. Attaqué par la pierre vers la fin de l'été 1702, il supporta patiem-

ment ses douleurs ; il mourut à Paris, le 12 avril 1703, à l'âge de soixante-dix-sept ans [1].

Bossuet a rendu à son église des services importants : aussi l'appelle-t-on souvent le *dernier des pères de l'Église*. Sa prodigieuse activité littéraire s'est étendue sur les domaines les plus différents ; il est également célèbre comme orateur, comme historien, comme dogmatiste et comme polémiste. Des connaissances très-vastes, une brillante imagination, un langage élevé et plein d'harmonie, ont valu à ses ouvrages l'estime générale, non-seulement parmi les catholiques, mais encore parmi les protestants, du moins pour quelques-uns de ses écrits. On le place ordinairement à la tête des orateurs sacrés français, et ses *Oraisons funèbres* sont regardées comme des chefs-d'œuvre de l'art oratoire. Cependant ce jugement n'est pas sans appel. Ses discours sont, il est vrai, des chefs-d'œuvre, mais plutôt au point de vue littéraire, qu'au point de vue de la prédication évangélique. Malgré l'élévation des pensées qui y sont exprimées, malgré la profondeur des sentiments et la pureté du goût, ces discours apparaissent plutôt comme les productions d'un courtisan de Louis XIV, que comme l'œuvre d'un ministre intègre de la Parole de Dieu : Bossuet ne possède pas cette franchise évangélique, qualité indispensable à un prédicateur. C'est avec raison qu'Arnaud lui a reproché de n'avoir jamais osé blâmer le roi.

Ainsi Bossuet nous apparaît comme le plus distingué d'entre ceux qui ont illustré le siècle de Louis XIV.

[1] Voir, pour plus de détails, les nombreuses biographies de Bossuet, entre autres l'article Bossuet dans le *Real-Encyclopædie* de Herzog.

Mais son renom s'appuie beaucoup plus sur la beauté de son langage que sur la valeur intrinsèque de ses œuvres. Quoique le premier parmi les grands hommes (*primus inter pares*) qui entouraient le roi-soleil, il n'a pas dominé son siècle par la puissance ou l'élévation de son intelligence ; il n'est ni l'éloquent héraut d'une ère nouvelle, ni le courageux défenseur de la vérité en face d'une génération dégradée. Il n'a été que le représentant de la tendance qui régnait alors en France et surtout à la cour ; le roi visait à l'absolutisme : unité de foi (il persécuta les protestants) et unité de gouvernement (il s'opposa aux prétentions du pape), l'État c'est moi, telle était sa devise. Bossuet ne voulait pas autre chose : toute son activité n'avait d'autre but que de mettre au service de la volonté royale son savoir et son éloquence. Tout en combattant les protestants, parce qu'ils déchiraient l'unité, il combattit en faveur de l'absolutisme royal la suprématie papale, oubliant que l'ultramontanisme seul est conséquent et plus propre à l'Église catholique que les libertés de l'Église gallicane.

Plus nous admirons les divers talents que possédait l'aigle de Meaux, plus nous déplorons les graves défauts de son caractère. Nous avons déjà vu qu'il était courtisan, et qu'il ne craignait pas de flatter le roi. Nature hautaine, ne souffrant aucune contradiction, Bossuet ne se souciait même pas d'être loyal envers ses adversaires ; nous avons déjà relevé sa manière d'agir envers Claude et Fénelon. Examinons sa conduite à l'égard des protestants. Il n'existe point de preuves irréfragables qui puissent nous apprendre jusqu'à quel point Bossuet a trempé dans la révocation

de l'Édit de Nantes; mais l'absence de preuves écrites n'infirme point l'autorité des graves présomptions et des preuves morales qui peuvent être invoquées. Tout le monde se rappelle certain passage de l'oraison funèbre de Le Tellier, où l'orateur disait en faisant le panégyrique de ce coup d'État: « C'est le plus bel usage de l'autorité! » et cet autre passage où, s'adressant à Louis XIV, il s'écriait: « Vous avez exterminé les hérétiques, c'est *le plus bel ouvrage de votre règne*, c'en est le propre caractère.» On éprouve encore un certain étonnement en lisant, dans une lettre écrite par le Père jésuite de La Rue à Bossuet sur ce sujet (17 janvier 1701), des lignes comme celles-ci: « Au nom de Dieu, qui vous a donné, Monseigneur, la force de *commencer cette sainte révolution*, employez toute la lumière, l'ardeur et le crédit que vous avez, pour voir de vos propres yeux la fin et la perfection de *votre ouvrage.* »

On se rappelle ce qu'a écrit le cardinal de Beausset dans sa biographie, remarquable d'ailleurs, de l'évêque de Meaux. Il y blâme « beaucoup de protestants d'avoir conservé de fortes préventions contre Bossuet, parce qu'ils négligent de s'instruire de ce qu'il *pensoit*, de ce qu'il *sentoit*, de ce qu'il *faisoit* pour eux, en même temps qu'il combattoit leur doctrine. Nous pensons avec sincérité, dit-il, que Bossuet a de justes droits à l'*estime* et à la *reconnoissance* des protestants. Il a combattu leur doctrine et plaint leurs erreurs. Il a *adouci leurs souffrances*, *réclamé contre les lois qui les opprimoient; il n'en a jamais persécuté un seul;* il a été l'*appui*, la *consolation* et le *bienfaiteur* de tous ceux qui ont invoqué son nom, son génie, ses vertus.»

Lisons ce que Bossuet écrit lui-même dans sa *Lettre pastorale* du 24 mars 1686 : « Pas un des protestants de notre diocèze n'a souffert de violence, ny dans sa personne, ny dans ses biens, et ils sont revenus à nous paisiblement. » — Voyons maintenant ce que rapporte un témoin oculaire au sujet des conversions que faisait l'évêque de Meaux; nous ne citerons qu'un seul exemple, *e pluribus unum :* « Pour ce que je vous ay vu faire encore à Claye, pour pervertir le sieur Isaac Cochard, malade à la mort, pardonnez-moi, Monsieur, et ne m'accusez pas d'emportement, si je l'appelle *fureur;* cecy, je vous le confesse, m'a trop vivement frappé l'imagination et trop sensiblement blessé le cœur, cecy efface trop bien la fausse idée que vous voulez donner de vostre douceur, pour ne pas vous estre reproché.

« Ce fidèle, voyant la désolation de l'Église et la chute de ses frères, ne craignait rien tant que de succomber avec eux. Il s'encourageoit nuit et jour par la Parole de Dieu à combattre le bon combat; il envisageoit avec plaisir la mort prochaine, comme un port assuré contre l'orage de votre persécution ; il se consoloit de se voir prêt à partir de ce monde, pourvu qu'il pût emporter avec luy le sacré dépôt de la foy, et le représenter tout entier à son juge.

« Vous vous opposâtes à ce pieux dessein, Monsieur, d'une manière bien étrange. Nous vous vîmes entrer chez ce pauvre moribond, accompagné de M. l'intendant, de M. le lieutenant général de Meaux, ayant une lettre de cachet à la main ; le prévôt des maréchaux étoit aussi présent avec ses archers, une charette étoit toute prête à la porte pour enlever le malade, c'est-à-dire pour le faire mourir.

« Oh ! quel apostolat ! Est-ce là l'équipage d'un prédicateur évangélique ? Vous luy fîtes une longue controverse pleine d'injures, et le voyant constant dans sa foy, ne criâtes-vous pas à sa porte, tout enflammé de colère, « *que, sitost qu'il seroit mort, on le jettast à la voirie comme un chien ?* » Vous retournâtes vers luy, vous le tentâtes par promesses et par menaces, vous luy dîtes que vous lui alliez faire enlever son cher fils unique, c'est-à-dire que, subtil et ingénieux tentateur, vous l'éprouvâtes par l'endroit le plus sensible, que vous luy déchirâtes les entrailles....[1] »

Nous pourrions citer encore plusieurs traits du même genre, tirés du même document ; mais celui que nous venons de rapporter pourra suffire pour nous édifier sur la manière dont l'évêque de Meaux pratiquait quelquefois les conversions quand il rencontrait de la résistance, et même quand il n'en rencontrait pas. A Claye, Bossuet dit un jour, du haut de la chaire, que M. l'intendant était son second dans sa tournée de mission ; et quand il citait les huguenots devant lui, dans son palais épiscopal, ceux-ci voyaient toujours à côté de lui quelque officier de guerre qui, par sa fière présence, répandait sur tous les discours du prélat je ne sais quoi d'énergique et de pathétique, qui entraînait tout d'un coup les auditeurs dans les sentiments

[1] Les motifs de la conversion de Pierre Frotté, cy-devant chanoine régulier de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève de Paris, prieur-curé de la paroisse de Souilly, au diocèse de Meaux, adressés à Messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, premier aumônier de Mme la Dauphine, cy devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, le premier jour de février 1690. — Cette pièce remarquable a été publiée dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, XIII, 97.

de l'évêque ; celui-ci leur donnait immédiatement sa bénédiction, avec plein pouvoir de communier à la romaine. Nous ne prétendons pas que la méthode de conversion de M. de Meaux a toujours été si peu évangélique ; mais du moment qu'il n'a pas reculé devant des violences lorsqu'il les croyait nécessaires, la douceur habituelle que lui attribue le cardinal de Beausset ne saurait racheter ou faire pardonner ses cruautés occasionnelles.

En parlant du caractère de l'aigle de Meaux, nous avons dévoilé sa conduite à l'égard des protestants, les moyens matériels dont il se servit pour arriver à ses fins. Cela nous amène tout naturellement à examiner ses armes spirituelles, sa polémique, les arguments qu'il fait valoir dans ses livres de controverse. Ces écrits polémiques sont assez nombreux, les uns plus importants que d'autres ; nous ne nous occuperons que des principaux, de ceux qui sont pour ainsi dire restés classiques.

Mais il serait peut-être utile de décrire d'abord la position réciproque des deux partis, des catholiques et des protestants. Ceux-ci avaient eu beaucoup à souffrir sous Richelieu, qui ne voulait tolérer qu'une seule foi dans le royaume. Mazarin usa de plus de ménagements envers eux; on connaît sa phrase favorite sur « le petit troupeau qui broute de mauvaises herbes. » Le roi même leur donna plus d'une fois des preuves de sa bienveillance. Mais les réformés avaient d'implacables ennemis dans les hommes du pouvoir spirituel. Au premier rang les Jésuites, créés tout exprès pour extirper le protestantisme de l'Europe, adversaires-nés des Huguenots, moines doublement redoutables, en leur qualité de confesseurs des rois, et parce que leur mo-

rale les autorisait à ne reculer devant aucun moyen (la fin justifie les moyens). Après les Jésuites venait le clergé séculier, qui ne se lassait pas d'inventer de nouvelles mesures de compression et de persécution contre les hérétiques, et qui pouvait tout faire pour les écraser sans avoir à craindre de représailles. Chaque assemblée du clergé emportait quelque nouveau lambeau des lois de tolérance. Enfin, au-dessous des Jésuites et du clergé, pullulaient des légions de Capucins, Récollets, Carmes, Franciscains et autres : milice ignorante et remuante, qui entretenait le fanatisme de la populace, et marchait en toute occasion à l'assaut de l'hérésie. Secondés par une foule de laïques, ils faisaient le métier de *convertisseurs* ou de *propagateurs de la foi*. Ces vagabonds recevaient une somme convenue par tête de prosélyte, et le taux variait suivant l'importance du converti. Mais toutes ces tentatives n'obtinrent que fort peu de succès. Aussi, après la mission pacifique vint la mission armée, la mission *bottée*, les *dragonnades*, qui ont laissé un ineffaçable souvenir d'opprobre sur le règne de Louis XIV, et d'horreur dans l'esprit des peuples. Ces persécutions amenèrent la *révocation de l'Édit de Nantes* en 1685, lequel avait déjà été pour ainsi dire annulé par les nombreuses restrictions qu'y avaient faites beaucoup d'édits royaux. Cette révocation fut une calamité pour la France. L'émigration de plusieurs milliers de huguenots appauvrit notre patrie. Ce coup d'État impolitique, ou plutôt abominable, attaqua jusque dans leurs derniers fondements, pour deux ou trois millions de Français, les sacrés et inviolables principes de toute société humaine : la religion, la famille, la propriété.

Telle a été la triste situation des huguenots dans le siècle de Louis XIV.

Exposition de la doctrine de l'Église catholique.

Avant que les grandes persécutions eussent commencé, Bossuet fit paraître un ouvrage fort remarquable, intitulé : *Exposition de la doctrine de l'Église catholique.* Cet ouvrage, composé en 1668 pour l'instruction du marquis de Dangeau, fut communiqué au maréchal de Turenne, et ne servit pas peu à sa conversion, à ce que prétendent quelques écrivains catholiques. Ce traité resta manuscrit pendant près de quatre ans, après lesquels Bossuet consentit à le faire imprimer. Il reçut l'approbation de plusieurs dignitaires de l'Église et même du pape Innocent XI, et fut plusieurs fois réimprimé. Par cette *Exposition*, notre évêque voulait prouver à ceux de la religion prétendue réformée que les doctrines des deux religions n'étaient pas si foncièrement différentes, qu'en particulier celles de l'Église catholique n'étaient pas si fausses, si révoltantes, qu'au contraire, exposées par Bossuet, elles devaient ouvrir les yeux aux protestants et leur faire reconnaître le tort qu'ils avaient eu de sortir du giron de l'Église. En un mot, ce livre bien ordonné, sobrement écrit, d'une habileté prodigieuse, dans lequel l'auteur cache les plus grandes erreurs de doctrine et de pratique du catholicisme sous les artifices d'un langage savamment étudié, ce livre, disons-nous, devait ramener les huguenots dans le sein de l'Église romaine.

M. de Condon *expose* la doctrine catholique, en se fondant sur les canons du concile de Trente. Il commence par le culte des saints. « L'Église catholique enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme sa fin nécessaire, et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu. » Mais nous objecterons à Bossuet, avec Jurieu[1], qu'il aurait dû nous citer quelque texte du concile de Trente, qui nous eût assuré que tout culte religieux se termine à Dieu : nous y lisons qu'il faut invoquer les saints, parce qu'ils règnent avec Jésus-Christ, et parce qu'ils intercèdent pour nous ; nous n'y lisons pas davantage. L'Église, il est vrai, invoque les saints par rapport à Dieu, car si les saints n'avaient aucune relation avec Dieu, sans doute on ne les servirait pas ; mais est-ce à dire qu'à cause de cela tout culte religieux se termine à Dieu? Les honneurs que l'on rend au favori d'un prince s'adressent-ils au favori ou au prince? le souverain doit-il en tenir compte et les regarder comme lui ayont été rendus? S'il en était ainsi, les Israélites n'auraient pas mérité de blâme en se prosternant devant le taureau d'or; et ceux qui adorent les fétiches, en rapportant leur culte à Dieu, ne seraient pas coupables. Afin qu'une adoration puisse se terminer à Dieu, il ne suffit pas que ce soit l'intention de celui qui adore, il faut que

[1] Jurieu répondit à l'*Exposition* de Bossuet par son *Préservatif contre le changement de religion*, 1680. Pierre Jurieu, né en 1637, étudia la théologie à Sedan, devint pasteur à Mer, puis professeur à l'Académie de Sedan en 1674, et enfin professeur et pasteur de l'Église wallonne à Rotterdam en 1681 ; il y mourut en 1713.

Dieu accepte cette adoration; or Dieu demande un culte en esprit et en vérité. On voit facilement que Bossuet cherche à adoucir ce qu'il y a de choquant pour un calviniste dans le culte des saints; plus loin il dit encore: «L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de charité fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre. Nous les prions dans le même esprit que nous prions nos frères qui sont sur la terre de prier avec nous et pour nous notre commun maître, au nom de notre commun médiateur, qui est Jésus-Christ. C'est pourquoi, selon le catéchisme du Concile de Trente, nous usons de deux formes de prier fort différentes, puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la manière propre est de dire: *Ayez pitié de nous*, *écoutez-nous;* nous nous contentons de dire aux saints: *Priez pour nous.*» Dieu ne nous a commandé nulle part d'invoquer les saints glorifiés dans le même esprit que nous prions nos frères qui sont sur la terre de prier pour nous. Et puis les livres de dévo tion en usage dans l'Église romaine démentent les assertions de Bossuet et les articles du Concile: dans bien des hymnes et des prières on supplie la Vierge, les apôtres ou les autres saints de nous délivrer de nos péchés, de nous guérir etc. Et enfin l'homme du peuple qui s'agenouille devant l'image d'un saint, fait-il bien la distinction recommandée par le Concile de Trente? Ne demande-t-il pas directement au saint ce qu'il désire, au lieu de supplier ce saint de prier Dieu pour lui? Ne lui a-t-on pas enseigné que sainte Anne distribue les richesses, que saint Sébastien délivre de la

peste, que saint Valentin guérit l'épilepsie, que saint George protége les chevaliers, que saint Florian éloigne le feu des maisons, que sainte Apollonie fait cesser les maux de dents etc.? Et puis n'arrive-t-il pas quelquefois que ce simple fidèle confond l'image avec la personne qu'elle représente, et tombe ainsi dans la plus grossière idolâtrie? Si l'Église catholique désapprouve hautement ces abus, elle oublie qu'elle-même en est responsable. Pourquoi fait-elle tourner, avec un art admirable, les yeux de telle madone? pourquoi fait-elle verser des larmes à telle autre? — On aurait pu s'attendre à ce que Bossuet ne se contentât pas d'exposer la doctrine officielle de son Église, mais qu'il reprît aussi, de la manière la plus énergique, ceux de ses coreligionnaires qui pratiquent un culte aussi peu chrétien, afin qu'il n'encourût pas le reproche de montrer à ses adversaires un catholicisme différent de celui qu'ils avaient journellement sous les yeux.

M. de Condom passe ensuite à la doctrine de la justification. Il essaie de rapprocher les protestants de l'Église romaine, ou plutôt de les y ramener, en exposant et en développant les canons du Concile de Trente relatifs à ce dogme. Mais d'abord nul n'ignore que ces canons sont très-ambigus sur ce point. Jusqu'au Concile l'Église avait été presque toute pélagienne, car le pélagianisme favorise les bonnes œuvres; d'un autre côté, l'ascendant de saint Augustin était tel, que l'on n'eût pas osé condamner officiellement sa doctrine antipélagienne. Aussi les docteurs siégeant au Concile surent-ils choisir habilement leurs expressions, afin que l'un et l'autre parti pût y trouver son compte. Bossuet essaie de pallier ces ambiguités à l'aide de cette

phrase : « Il est vrai qu'il y a des matières que le Concile n'a pas voulu décider, et ce sont celles dont la tradition n'étoit pas constante, et dont on disputoit dans les Écoles. » Jurieu (art. 7) énumère les principales contradictions du Concile, et proteste énergiquement contre l'invitation que Bossuet adresse à ses adversaires de souscrire à la doctrine de l'Église.

Après la justification, M. de Condom traite des indulgences. Il a tort de regarder cette controverse comme peu importante, et comme ne devant pas séparer les protestants de l'Église romaine; il n'ignore cependant pas que la vente des indulgences a été le premier grief de Luther contre le Saint-Siége, et que c'est à cette occasion qu'il afficha ses quatre-vingt-quinze thèses à la porte de l'église de Wittemberg. « Ce n'est donc rien qu'on permette aux hommes de concevoir cette superbe opinion qu'ils peuvent satisfaire à Dieu *vere et proprie*, véritablement et proprement? Ce n'est rien qu'on pousse cette maxime si ennemie de l'humilité jusques à dire que l'on peut satisfaire à Dieu au delà de ce que l'on doit, et prester à ceux qui n'ont pas assez de mérites ce que l'on a de trop? Ce n'est rien qu'on fasse un trésor composé d'une si surprenante manière des mérites de Jésus-Christ et de ceux des hommes? Ce n'est rien qu'on donne au pape le pouvoir de dispenser le mérite de Jésus-Christ à qui bon lui semble? Ce n'est rien qu'on éloigne les esprits et les cœurs de la pratique des vrais moyens que Dieu a établis pour l'application du mérite de Jésus-Christ, qui sont les sacrements et la contrition du cœur, pour les détourner à des moyens dont l'Écriture ne dit pas un mot, comme sont les visites de certaines églises, les invocations de

quelques saints ou saintes, des scapulaires et des reliques[1] !....» On le voit, l'indignation de Jurieu éclate dans ces paroles. Et, en effet, n'est-on pas profondément affligé en lisant dans l'*Exposition* de Bossuet ces mots : « la sainte et innocente doctrine de l'Église catholique touchant les indulgences ; » cette doctrine qui déshonore la religion chrétienne par un amas confus de pratiques qui sont indignes de sa grandeur, de sa majesté et de sa spiritualité ; cette doctrine qui a donné lieu à tant d'abus et à tant de simonies, par lesquelles on a vendu les choses les plus saintes, et fait trafic de la rémission des péchés ; cette doctrine qui a donné naissance à ces livres scandaleux, tels que celui de la chancellerie romaine, où chaque péché est mis à prix. Bossuet se trompait étrangement s'il croyait pouvoir ramener les protestants dans le sein de l'Église, en leur exposant minutieusement tous les points de doctrine relatifs aux indulgences ; il aurait dû songer que ce n'est pas le dogme en lui-même qui révoltait les simples fidèles du temps de Luther, — ils n'en comprenaient pas toutes les subtilités, ou plutôt ils ne les connaissaient pas, — mais bien les conséquences qui en découlent et que les moins instruits pouvaient constater journellement.

Nous voici arrivés à l'article de la messe. Bossuet nous le montre comme un sacrifice véritable et propitiatoire, en développant fidèlement la doctrine du Concile de Trente. Mais peut-il s'imaginer que ses lecteurs protestants veuillent revenir dans une Église qui a institué un sacrifice perpétuel du corps et du sang de

[1] Jurieu, *Préservatif...*, art. 8.

son chef, quand ce sacrifice n'a pas été ordonné par le Seigneur? « Si quelque téméraire vouloit ensanglanter les autels par l'immolation des bœufs et des moutons, selon l'usage des peuples de l'antiquité, il n'y auroit pas assez de foudres pour écraser cet homme entreprenant. Cependant il ne s'agiroit que du sacrifice de quelques bestes; il s'agit icy de sacrifier la plus grande victime, la plus noble, la plus importante qui soit au monde[1]. » C'est une vérité dictée par le bon sens et admise universellement, que le sacrificateur est plus grand que la victime : on met Jésus-Christ entre les mains du prêtre comme une victime, on élève donc le prêtre au-dessus de Jésus-Christ. — Ces réflexions, renforcées par plusieurs autres qu'il serait trop long de citer, font déclarer à Jurieu qu'il lui est impossible de se convertir au catholicisme, tant que celui-ci maintiendra des cérémonies et un culte qui se trouvent en contradiction avec le véritable culte chrétien, l'adoration en esprit et en vérité.

Nous n'avons pas passé en revue toutes les doctrines que Bossuet expose dans son traité; ces quelques exemples nous ont paru suffisants. Nous croyons avoir prouvé que ce livre, très-habile du reste, ne pouvait décider à se convertir que quelques âmes simples, peu habituées à la discussion dialectique, et ne s'apercevant pas des défauts de la cuirasse. Les conversions provoquées par lui ne furent pas aussi nombreuses que l'espérait M. de Condom. Les catholiques même furent mécontents du livre de Bossuet; nous n'en citerons qu'une seule preuve tirée de la lettre de

[1] Jurieu, *Préservatif...*, art. 12.

P. Frotté : « Vous avez beaucoup contribué, Monsieur, à ma conversion, par votre conduite. Je ne puis le dissimuler, vous m'avez édifié par vos scandales, votre *Exposition de la foy catholique* vous donne tout l'air d'un homme qui ne croit pas ce qu'il prêche, et qui retient la vérité en injustice. Ce livre m'avoit depuis longtemps donné une fort mauvaise impression de votre doctrine; je n'ay pu voir vos excez contre les réformés de votre diocèse, sans avoir pitié d'eux, et concevoir de l'indignation contre vous. » — Quelques protestants crurent devoir réfuter le livre de Bossuet : La Bastide, membre du Consistoire de Charenton, et David Noguier, pasteur dans le Languedoc, prouvèrent que cet écrit manque de vérité, et que l'auteur a fait un catholicisme idéal qui ne ressemble pas du tout au réel. Pierre Jurieu le prouva mieux que personne dans son *Préservatif contre le changement de religion*[1]. C'était un homme impétueux, irascible, passionné; zélé défenseur de l'orthodoxie calviniste, les attaques qu'il dirigeait contre ses adversaires étaient parfois trop violentes. Cependant sa réponse à Bossuet ne péche point par ce côté-ci; on y découvre un écrivain doué d'un esprit pénétrant,

[1] Au jugement de Benoît, c'est le plus solide et le plus beau des livres qui furent alors écrits sur cette dispute. — Jurieu revint sur la même question dans sa *Politique du clergé de France* : « Voici un homme qui nous transporte dans un autre pays. Dans cette religion nouvelle, on ne sert point les images, on n'invoque point les saints; seulement on les prie comme on prie les fidèles sur la terre de prier Dieu pour nous. Jusqu'ici, j'avais cru que les dévotions pour la Vierge et pour les autres saints étaient une chose importante; je vois la plupart des dévots qui s'en font une grande affaire; mais ceux-ci disent que ce n'est rien, qu'on peut s'en passer, et qu'il suffit d'invoquer Dieu et Jésus-Christ. »

d'une imagination féconde; sa vaste érudition, son immense lecture lui permettaient de composer ses ouvrages avec une grande facilité, aussi sont-ils assez nombreux; ce sont pour la plupart des écrits de circonstance, des écrits polémiques. Ajoutons qu'il s'est occupé également de calculs apocalyptiques, et qu'il prédit pour l'année 1689 la ruine du papisme et le rétablissement de l'Église protestante en France; les railleries et les sarcasmes les plus sanglants l'accablèrent, lorsque l'événement démentit sa prédiction.

Histoire des variations.

Nous arrivons maintenant à l'ouvrage capital de Bossuet parmi ses écrits polémiques : l'*Histoire des variations des Églises protestantes*, qui parut en 1688 en deux volumes in-4°.

Louis XIV venait de proclamer la révocation de l'Édit de Nantes, le 18 octobre 1685. Le livre de Bossuet frappait sur des absents et des proscrits. Les livres de ceux qui le réfutèrent en Hollande ne pouvaient entrer en France. Parler seul était un privilége qu'aurait dû répudier un homme tel que Bossuet, évêque de Meaux.

L'*Histoire des variations* est un bien beau livre, le plus beau peut-être de ceux qui sont sortis de la plume de notre auteur. On ne saurait trop admirer l'immense érudition du grand évêque, sa manière de conter on ne peut plus intéressante, son style noble et plein de chaleur, la sagacité avec laquelle il démêle les subtilités des docteurs, l'aisance avec laquelle il se meut au milieu des nombreux éléments de la controverse, l'au-

torité enfin avec laquelle il domine tout le débat. Le dessein de l'auteur est bien connu, il l'a exposé lui-même dans sa préface :

« Si les protestants savoient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs Confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux, par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie : cette réforme, dont ils se vantent, ne les contenteroit guère, et, pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspireroit que du mépris. C'est donc ces variations, ces subtilités, ces équivoques et ces artifices, dont j'entreprends de faire l'histoire... L'Église, qui fait profession de ne dire et de n'enseigner que ce qu'elle a reçu, ne varie jamais, et au contraire l'hérésie, qui a commencé par innover, innove toujours, car c'est là son caractère propre... Le propre de l'hérétique, c'est-à-dire de celui qui a une opinion particulière, est de s'attacher à ses propres pensées; et le propre du catholique, c'est-à-dire de l'universel, est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de toute l'Église. »

Voilà le dessein de l'auteur, et voilà ses principes. Nous reviendrons plus bas sur ces derniers. Traçons d'abord rapidement le cadre dans lequel Bossuet renferme l'énumération des innombrables variations des églises protestantes. Pour composer son *Histoire* il n'a consulté que les historiens protestants, les ouvrages des réformateurs et les confessions de foi. Les six premiers livres contiennent le récit des événements qui se

sont passés en Allemagne de 1517 à 1546 : l'auteur nous fait assister aux débuts de Luther, analyse ses ouvrages, expose ses doctrines, raconte dans tous ses détails la longue querelle sacramentaire ainsi que les fluctuations qu'elle a subies, distingue parfaitement les opinions des différents hommes qui y prirent part, et nous conduit ainsi jusqu'à la mort de Luther. A la fin du sixième livre se trouvent reproduites les fameuses pièces concernant la bigamie du landgrave de Hesse, autorisée par Luther, Mélanchthon, Bucer et plusieurs autres docteurs protestants. Le septième livre fait la narration des commencements de la réforme en Angleterre, « commencements misérables, car leurs promoteurs ne furent pas toujours de fort honnêtes gens. » Le huitième livre retrace les principales discussions qui s'élevèrent, après la mort de Luther, entre les partisans du réformateur et ceux de Mélanchthon. Bossuet expose la doctrine et dépeint le caractère de Calvin dans le neuvième livre. Dans le dixième il poursuit l'histoire des calvinistes tant en Angleterre qu'en France et en Suisse. Le onzième livre remonte le cours des temps ; il examine l'une après l'autre les différentes sectes que les protestants réclamaient comme leurs précurseurs : les Albigeois, les Vaudois, les Viclefites et les Hussites. Dans le douzième nous trouvons le détail des discussions qui se continuèrent entre les luthériens et les calvinistes de 1571 à 1615. Les variations de la doctrine sur l'Antichrist depuis Luther jusqu'à Jurieu font la matière du treizième livre ; l'arminianisme et le synode de Dortrecht remplissent le quatorzième. Enfin le quinzième énumère les variations sur l'article du Symbole : Je crois l'Église catholique..., auquel l'Église

romaine s'est toujours attachée avec une fermeté inébranlable; « bâtie sur la pierre, elle est toujours assurée d'elle-même, ou plutôt des promesses qu'elle a reçues, ferme dans ses principes, et guidée par un esprit qui ne se dément jamais. »

La nature de notre travail nous commandait de nous borner à cette indication sommaire des matières traitées dans le livre qui nous occupe; du reste il aurait été fastidieux de suivre l'auteur pas à pas et d'examiner l'un après l'autre et en détail tous ces quinze livres; cet examen remplirait un ouvrage aussi volumineux que celui de Bossuet. M. de Meaux part de principes que nous qualifions de faux et d'erronés, il méconnaît la nature du protestantisme; il nous suffira donc, pour réfuter son livre, de montrer en quoi ses principes sont faux et quelle est la véritable nature de notre religion. Mais, avant d'en venir à la question de principes, nous ferons quelques observations particulières.

Bossuet, en racontant l'histoire des variations des Églises protestantes, était amené tout naturellement à tracer les portraits des réformateurs. Tout historien doit être impartial; notre auteur ne s'est guère soucié de « dire la vérité. » Les portraits de nos grands hommes du seizième siècle sont tout noirs, nous n'y voyons que des ombres, c'est-à-dire que M. de Meaux n'a parlé que des mauvaises qualités, des défauts de ces hommes; ses portraits, en un mot, ne sont pas ressemblants. — Luther, à ses yeux, n'est qu'un moine grossier et emporté: il osait appeler le pape « un âne; » Luther ne respire que haine et vengeance: jusqu'à sa mort il poursuivit de sa haine les partisans de Zwingli et Zwingli

lui-même ; Luther est d'une immoralité révoltante : il n'hésita pas à autoriser la bigamie du landgrave de Hesse. Nous ne trouvons aucune mention des belles qualités qui distinguaient le réformateur de Wittemberg : son honnêteté, qui lui inspira ces protestations énergiques contre les abus de Rome, sa foi héroïque en la cause qu'il défendait, son amour pour son pauvre peuple, auquel il voulut donner la nourriture saine et fortifiante qui lui manquait, par sa traduction de la Bible. A ce jugement de Bossuet nous préférons mille fois celui du professeur Döllinger, qui n'est pas moins bon catholique que l'aigle de Meaux : « Luther est l'homme le plus populaire que posséda jamais l'Allemagne ; il est le vrai prophète des Germains[1]. » — Bucer, notre réformateur de Strasbourg, n'est, aux yeux de Bossuet, qu'un esprit intriguant et cauteleux, vil et méprisable au dernier point, allant de Luther à Zwingli et de Zwingli à Luther pour leur proposer des compromis peu honorables ; or l'histoire impartiale nous apprend que Bucer et ses collègues de Strasbourg et de Bâle ressentaient une vive douleur à la vue de cette regrettable scission qui séparait les deux églises-sœurs d'Allemagne et de Suisse, et qu'ils s'efforcèrent de rapprocher les deux grands réformateurs, de les persuader à faire la paix, parce que leurs discussions ne portaient que sur des points secondaires

[1] « *Luther ist der gewaltigste Volksmann, der populärste Charakter, den Deutschland je besessen.... Der deutsche Protestant, in dem Bewusstsein, dass Luther Fleisch von seinem Fleisch und Bein von seinem Bein, dass er der autochthone Prophet der Germanen sei, nannte sich mit Befriedigung einen Lutheraner, und seine Kirche die lutherische.* » *Kirche und Kirchen, Papstthum und Kirchenstaat*, p. 10 et 15.

et qu'ils étaient d'accord sur les points principaux. — Bossuet ne ménage pas plus Calvin que Luther; il lui reproche son orgueil, sa violence, son aigreur dans les controverses théologiques; mais, ce qui nous a surpris, nous n'avons pas trouvé le récit du supplice de Servet, pas même la moindre allusion à ce triste épisode de la vie du réformateur de Genève; nous ne savons pas pourquoi notre auteur néglige de le citer, alors qu'il met si largement à profit les pièces relatives au second mariage de Philippe de Hesse, et signées par Luther.

Ces quelques observations pourront suffire pour montrer dans quel esprit M. de Meaux écrivait l'histoire. Cependant il est exact dans la narration des faits : tous les détails que nous avons pu vérifier sont reproduits avec la fidélité la plus scrupuleuse. Ses adversaires sont unanimes à le reconnaître, et ne lui adressent aucun reproche à ce sujet. Mais occupons-nous maintenant de la question de principes, qui est la plus intéressante pour nous.

Malgré toutes les qualités qui décorent l'*Histoire des variations*, et que nous lui avons reconnues, nous affirmons sans hésitation que c'est un livre manqué, parce que la donnée qui sert de point de départ à l'auteur est fausse. Bossuet est tombé dans une erreur qui est commune à beaucoup de personnes, et dont il semble que les écrivains catholiques ne peuvent absolument pas se garantir, car ils la reproduisent fréquemment. Il a considéré le protestantisme comme une contre-partie exacte du catholicisme. Il y a vu un système déterminé de doctrines et d'instructions. Il l'a envisagé sous la forme d'une vaste Église, semblable à l'Église catholique, et où les confessions de foi pren-

nent la place et l'autorité du pape et des conciles. Dès lors aussi, — et cette conséquence de ses prémisses est toute naturelle — il s'est imaginé que les protestants sont solidaires les uns des autres, les calvinistes solidaires des luthériens, les anglicans solidaires des zwingliens. En un mot, malgré l'admirable souplesse de son génie, il n'a pu se placer entièrement au point de vue qu'il attaquait, et reconnaître que « le protestant est essentiellement, comme on dit aujourd'hui, un *individualiste*, et, par conséquent, un homme fort indifférent sur la question de savoir si Luther a changé parfois d'opinions, et si les Églises séparées de l'Église romaine ont toujours été fidèles à leurs confessions de foi[1].»

Chose singulière, les adversaires de Bossuet n'ont pas relevé ce point faible, ce défaut capital de l'argumentation de notre auteur. Quand les protestants étaient appelés à discuter avec les catholiques, ils étaient irrésistibles, tant qu'ils s'en prenaient aux doctrines spéciales de l'Église romaine. Ils triomphaient au nom de l'histoire, du bon sens, des Écritures; nous ne pouvons nous empêcher d'admirer cette ancienne controverse protestante, si vigoureuse, si savante, si pleine de verdeur et de cet esprit clair et mordant, qui tue l'erreur par le ridicule. Mais lorsqu'ils discutaient le principe premier du catholicisme ou du protestantisme, ils commettaient l'imprudence de trop se placer au point de vue de leurs adversaires, et d'opposer autorité à autorité, tradition à tradition. Ainsi dans la controverse qui nous occupe, celle qui s'établit à l'occasion

[1] Edmond Scherer, *Lettres à mon curé*.

de l'*Histoire des variations* de Bossuet, au lieu de lui répondre par un aveu : « C'est vrai : il y a des variations de doctrines parmi nous, nul ne saurait le nier sans être aussitôt démenti par l'histoire ; mais ces variations, ces changements découlent tout naturellement du principe qui forme la base de notre religion : ce principe est celui de la *liberté de conscience*, et son corollaire, la *liberté d'examen ;* ces variations prouveraient au surplus que notre foi n'a rien d'extérieur, d'imposé, et l'accord qui existe entre nous sur les points essentiels est d'autant plus remarquable ; » au lieu de répondre de la sorte aux attaques de Bossuet, au lieu de se glorifier de ses reproches, les écrivains protestants se mirent non-seulement à énumérer les variations de l'Église catholique (ce qui était de bonne guerre), mais ils prétendirent à une sorte d'unité de doctrine depuis les premiers temps du christianisme. C'est ce que fit *Basnage*[1] dans son *Histoire de la religion des églises réformées* (Rotterdam 1690, 2 vol.) : il y fait

[1] Jacques Basnage, né à Rouen en 1653, étudia la théologie à Genève et à Sedan ; il fut nommé pasteur à Rouen en 1676 ; il quitta la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes, et devint pasteur de l'Église wallonne de Rotterdam, où il trouva Jurieu, son beau-frère par alliance ; en 1709 il accepta la place de pasteur à La Haye, où il mourut en 1723. Un contemporain dit de lui : « Il était vrai jusque dans les plus petites choses. Sa candeur, sa franchise, sa bonne foi ne paraissent pas moins dans ses ouvrages que la profondeur de son érudition et la solidité de ses raisonnements. L'usage du plus grand monde lui avait acquis une politesse qu'on trouve rarement parmi les savants. Affable, prévenant, populaire, officieux, il n'avait pas de plus grand plaisir que celui de rendre service et d'employer son crédit en faveur des misérables. » — Ses ouvrages sont nombreux. Son *Histoire de la religion des Églises réformées* devint plus tard la quatrième partie de sa volumineuse *Histoire de l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'à présent* (1699).

remonter la succession des églises réformées jusqu'aux temps apostoliques. Son principal but était de réfuter l'*Histoire des variations*, en montrant la perpétuité de la foi protestante, et en rejetant sur l'Église catholique le reproche que Bossuet adressait à l'Église réformée. Profondément versé dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, et habile à tirer des faits des déductions qu'il développe avec un rare talent, Basnage a démontré, pour quiconque le lit sans prévention, que l'Église catholique n'est pas aussi unie qu'elle voudrait le faire croire ; qu'elle a varié et varie encore beaucoup, nommément sur les doctrines de l'autorité et de l'infaillibilité du pape, sur les dogmes de la justification et de la grâce etc. Mais certes c'était dépenser des trésors d'érudition pour un objet qui n'en valait pas la peine. La meilleure, la seule réponse à opposer à M. de Meaux, c'était pour les protestants de déclarer sans détour que, dans cette prétendue faiblesse, qu'on leur reprochait, ils voyaient, eux, la véritable force, dans le présent et dans l'avenir; ces fluctuations de doctrine prouvent qu'ils sont restés fidèles au grand principe de la liberté de conscience, dont la conquête leur a coûté tant de luttes et de sang. Trop heureux, s'ils n'avaient jamais eu, eux aussi, des prétentions à l'infaillibilité !

Principe du protestantisme.

Le protestantisme a pris naissance en se mettant en opposition contre le catholicisme; son essence, son principe doit donc être recherché dans cette opposition, dans cette antithèse.

Qu'est-ce que le catholicisme? Tout historien im-

partial reconnaît que, vers la fin du moyen âge, l'Église en était arrivée à être la maîtresse absolue des consciences, qu'elle tenait sous le joug de ses lois et de son autorité traditionnelle. Elle se proclamait l'unique dépositaire de la vérité et la seule dispensatrice du pardon des péchés ; les satisfactions qu'elle imposait avaient anéanti la repentance, qui n'était plus un acte de la conscience individuelle, mais un acte de bon plaisir de l'Église : par cela même l'Église avait perdu tout droit à revendiquer pour elle seule la vérité morale et religieuse.

La conscience de la nation allemande fut froissée par la vente des indulgences ; il ne lui fallait qu'un organe pour protester virilement et laisser éclater son indignation. C'est à Luther que revient l'honneur et la gloire d'avoir jeté ce cri de la conscience opprimée, qui retentit le 31 octobre 1517, et qui fut répété par mille échos. Luther nous apparaît donc comme le héraut, élu par Dieu, de la conscience chrétienne profondément outragée. Ses 95 thèses sont une protestation de la conscience, la première manifestation officielle du protestantisme sortie du plus profond de son être. Déjà le premier article : que la vie du croyant sur cette terre doit être un amendement continuel, est une réclamation de la conscience, qui brise avec toute loi extérieure de l'Église, et met en place le droit religieux et moral de la personnalité.

Luther avait ainsi proclamé, sans but clairement entrevu, *l'essence intime du protestantisme : la conscience individuelle a, dans tout ce qui regarde le salut, le droit de faire valoir son sens religieux et moral*, en face de la tradition ecclésiastique et de l'autorité hié-

rarchique : elle est la source immédiate et subjective de la vérité. Ce principe du protestantisme, Luther l'exprima encore plus clairement et plus énergiquement dans sa belle profession à la diète de Worms, devant tous les plus grands personnages de l'empire[1].

Liberté de la conscience, autonomie de la conscience: voilà le principe du protestantisme, que Luther revendiqua lorsqu'il commença son œuvre. On a l'habitude d'indiquer deux principes du protestantisme : l'un, le principe *matériel*, la doctrine de la justification par la foi; l'autre, le principe *formel*, l'autorité des saintes Écritures. Mais il nous semble qu'il est inutile d'admettre deux principes parallèles comme base du protestantisme; tous deux nous paraissent être plutôt des *moments* essentiels (*wesentliche Momente*) de notre religion, et découler du principe unique que nous avons cherché à établir. En effet, la conscience chrétienne repousse tous les moyens extérieurs de justification que voudrait lui imposer l'Église catholique, tels que pénitences, aumônes, pèlerinages etc.; elle réclame une liberté complète dans tout ce qui a rapport au salut de l'âme; elle n'admet qu'une justification librement acquise par une foi personnelle, non imposée, non extérieure. En second lieu, la conscience est l'organe par lequel l'homme reçoit en lui la révélation, la vérité divine; pour le protestant, la source principale où il peut puiser la vérité, c'est l'Écriture; c'est là qu'il recherche et démêle la vérité au moyen de sa raison et de sa conscience, en toute liberté, sans accep-

[1] *Ich bin gefangen in meinem Gewissen in Gottes Wort; so kann und will ich nichts widerrufen, weil weder sicher noch gerathen ist, etwas wider das Gewissen zu thun.*

ter aveuglément aucune autorité extérieure et traditionnelle, sans se laisser imposer aucune interprétation qu'il n'ait auparavant pesée et appréciée. Ainsi les deux principes souvent invoqués nous semblent trouver leur synthèse naturelle dans la liberté de la conscience individuelle, principe fondamental de notre religion.

C'est à tort que bien des écrivains modernes fondent le protestantisme sur le principe de la *liberté d'examen*, et s'écrient sur tous les tons : « Le protestantisme c'est la liberté d'examen ! » Ces écrivains font une étrange confusion entre principe et méthode. La liberté d'examen n'est point un principe de vérité, mais une méthode pour trouver la vérité : ces deux choses sont bien différentes. Est-ce à dire que nous voulions bannir toute liberté d'examen, expulser ou seulement restreindre la liberté de la science? A Dieu ne plaise ! Si le chrétien protestant réclame la liberté de conscience, il fera en même temps un noble et digne usage de sa raison, de son intelligence, pour *examiner* tout ce qu'on lui présente comme contenant la vérité, se souvenant de ce précepte de l'apôtre Paul : « Examinez toutes choses, et retenez le meilleur. » Ainsi le protestant, entre les mains duquel la Réforme a remis la Bible, soumettra ce livre des livres à un sérieux examen, et en retirera tout ce qu'il jugera utile pour le salut de son âme, tout ce qu'il pourra appeler du nom de Parole de Dieu. A notre avis, la Bible, et même le Nouveau Testament n'*est* pas la Parole de Dieu, mais la *contient*, mélangée avec beaucoup de paroles humaines, dont quelques-unes sont même rejetées par la conscience morale et religieuse, dont quelques autres ne sont d'aucune utilité ponr notre salut. C'est donc à

la raison à faire ce triage important pour chaque homme. Loin de nous la crainte pusillanime que la véritable Parole de Dieu, celle qui est digne de ce nom, ait à redouter l'examen, la critique, la libre recherche de la science! Le diamant, approché de la lumière du jour, projettera de tous côtés ses feux étincelants. La lumière, placée sur le chandelier, éclairera tous ceux qui sont dans la maison. La Parole de Dieu trouve toujours un écho dans la conscience humaine. Quant à la parole humaine, si elle est rejetée après un examen consciencieux, elle pourrait tomber dans l'oubli: la perte n'en serait pas bien grande.

Pour le chrétien protestant il existe, à côté de la Bible, une autre source de vérité: ce sont les Confessions de foi. Le seizième siècle a donné le jour à bon nombre de ces écrits, et leur apparition dans chaque pays, presque dans chaque ville, a été pour ainsi dire une nécessité, elle a été amenée par la force des choses. Les réformateurs venaient de secouer le joug de l'autorité traditionnelle, et rejetaient également quelques dogmes catholiques; appelés à rendre compte de leurs croyances devant les autorités civiles et religieuses et en face de toute la chrétienté, ils rédigèrent des Confessions de foi, dans lesquelles ils consignèrent les opinions nouvelles qu'ils opposaient aux doctrines de la tradition. Ces écrits se multiplièrent rapidement: chaque réformateur, chaque pays, chaque province eut sa Confession de foi. Il est tout naturel qu'elles ne se ressemblaient pas, qu'elles présentaient des divergences d'opinions plus ou moins grandes, et des antithèses nettement tranchées. C'est en se fondant sur ces divergences, sur ces variations que Bossuet a déclaré

que le protestantisme est faux, car, selon lui, la vérité est une. L'histoire des dogmes nous enseigne que l'Église catholique a tout autant varié que les Églises de la réforme : donc la vérité ne serait ni d'un côté ni de l'autre. Les variations du dogme ne doivent pas nous étonner, elles sont dans la nature des choses. Le dogme n'étant qu'une explication du sentiment religieux, il a bien fallu qu'il obéît aux lois qui président à la marche et au développement de tous les systèmes, qu'il variât selon les pays, selon les siècles, selon le degré de culture intellectuelle, même selon le tempérament de tel ou tel individu, ou même selon les expériences qu'il a faites dans sa vie. (La différence entre Augustin et Pélage s'explique le plus aisément par cette dernière considération.)

Le chrétien protestant, quelle attitude prendra-t-il vis-à-vis de ces Confessions de foi? Il respectera en elles les documents des croyances de ses pères, qui parfois ont dû maintenir leur foi au péril de leur vie, et qui nous ont acheté cette liberté de conscience au prix de luttes sanglantes et désespérées. Mais ce respect filial ne se traduira pas en une soumission aveugle et irréfléchie. Au contraire, le protestant, s'inspirant de cet esprit vital de liberté qui guida ses réformateurs et ses pères, soumettra ces Confessions, comme la Bible, à un examen sérieux et approfondi, laissera de côté ce qui lui semble inutile, rejettera ce qui pourra lui paraître faux et erroné, et retiendra le meilleur. Et quant à ce meilleur, il ne s'attachera pas à la lettre qui tue, aussi peu dans les Confessions de foi que dans l'Écriture, mais à l'esprit qui vivifie. L'esprit qui animait nos réformateurs, cet esprit de liberté et de piété

évangélique, il le retrouve dans ces monuments dignes de notre respect et de notre admiration.

Bien des chrétiens timorés redoutent cet examen de la critique et de la science, ils craignent qu'un seul iota ne soit changé ou retranché; un seul changement risquerait de ruiner le christianisme; ils repoussent le flambeau de la science avide de vérité. Nous, nous n'avons aucune crainte; au contraire, nous désirons que la lumière se fasse en nous et autour de nous, que les ténèbres se dissipent de plus en plus, que nous apprenions à connaître et à comprendre de mieux en mieux la vérité, car c'est la vérité qui nous affranchira.

D'autres esprits exigent qu'on se soumette à la croyance de nos pères, sans dévier d'une ligne; ils craignent que cette entière liberté ne crée une infinité d'idées, d'opinions, de croyances, de partis et de sectes; ils redoutent les variations comme Bossuet. Qu'on nous permette de leur répondre avec M. Michel Nicolas[1] : « Ai-je besoin d'ajouter que je suis peu troublé, quand j'entends accuser la liberté illimitée de conscience d'ouvrir la porte à des sectes sans nombre? Que ce soit là une exagération, ainsi qu'on l'assure; qu'il y ait ou non, avec la liberté de conscience, autant de religions que de têtes, que m'importe, en vérité? Je ne trouve point d'inconvénient à ce que la vie, qui se manifeste dans la nature de tant de manières différentes, sans en briser l'unité, éclate dans les idées religieuses sous les formes les plus diverses. La variété des croyances dogmatiques est moins un empêchement qu'une condition de la véritable unité chrétienne, qui

[1] Michel Nicolas, *Essais de philosophie et d'histoire religieuse.*

réside dans des régions spirituelles bien élevées au-dessus des étroites oppositions des théologies scolastiques.

« A ceux qui prétendraient, du point de vue peu spiritualiste des Églises de confession de foi, ramener tous les esprits à l'unité de croyance, sous le prétexte spécieux que la vérité est une, je demanderai d'abord de me montrer les titres sur lesquels ils fondent leur prétention à la possession exclusive et entière de la vérité, et ensuite de m'expliquer quelle valeur morale peut avoir à mes yeux et quelle action peut exercer sur ma conscience et ma volonté une prétendue vérité que je ne puis ni comprendre, ni par conséquent m'assimiler, et qui, par cela même, reste pour moi un mot vide de sens. Quand on aura répondu à ces deux questions, il sera temps de reprendre la discussion de l'unité de l'Église fondée sur l'identité des croyances. En attendant, répétons avec M. Schæffer[1] qu'il n'y a qu'une seule orthodoxie chrétienne : « celle du chrétien de cœur, qui vit chrétiennement. »

[1] Adolphe Schæffer, *Essai sur l'avenir de la tolérance chrétienne*, p. 37.

Vu par le président de la soutenance.
Strasbourg, le 25 janvier 1866.
C. SCHMIDT.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 25 janvier 1866.
Le Recteur, DELCASSO.